

SPÉCIAL ÉLECTIONS INTERNES VOTEZ pour élire les instances du SNES-FSU Du 13 mai au 4 juin 2024

ÉDITO

Depuis quelques mois maintenant, tous les personnels de l'éducation sentent bien que nous sommes à un point de bascule décisif pour nos métiers et pour l'école publique et laïque. L'Education Nationale subit depuis des années des vagues de restrictions budgétaires, de mesures nous éloignant toujours plus du cœur de notre métier. Et depuis le duo Blanquer-Macron les attaques se sont multipliées contre le service public d'éducation. Toujours moins de moyens, toujours plus de tri social des élèves, toujours plus d'une école à deux vitesses : celle de l'élite et celle...des autres, celle des forts et celle des faibles. Le rêve néo-libéral de la fin de la démocratisation ! une véritable assignation à résidence sociale !

Amélie Oudea Castera, même éphémère ministre méprisante de l'EN, a joué le rôle de révélateur de cette crise pour le grand public en ravivant le grand débat public/privé ; elle a surtout permis, même involontairement, de mettre en avant la question des inégalités scolaires. Gabriel Attal a enfoncé le clou en s'entêtant à appliquer son "choc des savoirs" contre l'avis de tous.

Pour nous qui faisons et aimons l'école publique, cette attaque frontale du principe de démocratisation de l'école est insupportable ! L'école qui est la nôtre n'a rien à voir avec les mesures réactionnaires et mortifères du choc des savoirs, le système nauséabond de parcours sup, des conseils de disciplines à l'école primaire, d'une école où on parque les plus faibles pour ne pas gêner l'ascension des plus forts ! Notre conception du métier n'a rien à voir non plus avec le formatage des enseignant-es pensé par le ministère, par sa réforme des concours, comme une véritable déqualification de nos métiers et une attaque du statut de fonctionnaire citoyen.

Alors qu'attendons-nous pour, tous ensemble, nous opposer à ces projets mortifères pour l'école ? Au SNES FSU nous n'attendrons pas d'être mis au pied du mur. Nous ne regarderons pas sans rien faire le gouvernement saccager l'école laïque publique ; nous ne le laisserons pas multiplier les mesures inégalitaires pour mettre fin à toute démocratisation pour l'école. Nous ne le regarderons pas donner des gages aux partis les plus réactionnaires de notre pays sans rien dire.

Depuis des mois, nous rassemblons dans les collèges, dans les lycées, en intersyndicale, avec les parents, toutes celles et ceux qui disent NON et qui refusent de plier ! Nous dirons NON au tri de nos élèves, NON à une formation au rabais qui transformerait les enseignants en distributeurs de "fondamentaux", NON à un service public d'éducation saccagé. Faisons nous entendre et agissons : appels aux parents, aux forces progressistes de ce pays, actions communes, grèves, forte présence EN dans les cortèges du premier mai, et **manifestation nationale le samedi 25 mai**.

Et portons tous ensemble notre projet d'une école du XXI^e siècle ouverte à tous, émancipatrice et porteuse d'espoir pour tous les élèves !

Claire POUS,
co-secrétaire générale académique du SNES-FSU

SOMMAIRE

- p 2-3 : Retour sur le Congrès national de La Rochelle.
- p 4-5 : L'organisation des élections internes du SNES-FSU.
- p 6-11 : Profession de foi et listes des candidats des courants de pensée.
- p 12 : Le SNES-FSU à vos côtés pour vos carrières et les mobilisations.



Départ lundi 18 mars à 4 heures du matin pour la délégation de Montpellier et retour vendredi 22 mars en soirée ! Le Congrès de la Rochelle s'est ouvert avec l'accueil triomphal fait par les congressistes à Sophie Vénétiay. Il a permis, à l'issue de nombreuses réflexions, discussions, interventions en tribune, de fixer les grandes orientations du SNES-FSU pour les 3 ans qui viennent. Le Thème A "**Pour un second degré, démocratisant et émancipateur**" a été l'occasion de construire un autre projet pour le collège et le lycée à mille lieux du projet passéiste d'Emmanuel Macron qui organise le tri social précoce, dans un cadre budgétaire d'austérité généralisée et de casse des services publics. La laïcité, la mixité sociale, la fin du dualisme public/privé et la remise en cause nécessaire de la loi Debré de 1959 sur le financement des établissements privés par de l'argent public, ont été longuement discutés. Les temps d'apprentissage et l'organisation du temps scolaire tant au collège qu'au lycée doivent

être repensés pour permettre la réussite de tous les élèves. Le Thème B portait sur la défense du service public, des droits et des conditions de travail des personnels : "**Défendre le statut, c'est défendre les personnels et le service public**". Nous continuons à demander la déconnexion entre l'évaluation et l'avancement de la carrière. Nous défendons une carrière des enseignants qui se déroule sur l'ensemble des 3 grades pour tous et toutes. L'amélioration des droits en matière de santé pour les personnels et la réforme de protection sociale pour aller vers notre mandat de 100% sécu, ont donné lieu à de nombreux échanges. De même que la création d'un véritable statut pour les AESH et les AED. Enfin dans le Thème C, "**Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale**", nous avons pu continuer à renforcer le syndicalisme que nous portons au plus près des personnels, au sein du maillage s1, s2, s3 et s4 et en termes de communication. Par ailleurs, le SNES-FSU continue sa réflexion pour un nouvel outil syndical en lien avec un rapprochement progressif avec la CGT et Solidaires. Une cellule de veille sur les violences sexistes et sexuelles a été actée dans les statuts de notre syndicat.

Les représentant·es des sections départementales au Congrès de La Rochelle.



Intervention de Jérôme Amicel, s2 du Gard, sur la mise en oeuvre de la cellule de veille sur les violences sexistes et sexuelles.



Intervention de Claire Borde, s2 de l'Aude pour la création d'un nouveau droit à un congé pour dysménorrhées.



Intervention de Guillaume Palanchon, s2 des Pyrénées Orientales sur la mixité sociale dans les collèges.



Isabelle Volle, s2 de Lozère, en commission.



Intervention de Diane Arvieu, s2 de l'Hérault sur la Palestine et Gaza.

Ouvrer pour les AESH

Les luttes pour les AESH font partie de nos combats quotidiens, qu'il s'agisse de faire respecter leurs missions dans les établissements, de lutter contre la dégradation des conditions de travail (nombre d'élèves suivi-es, d'affectations...) ou de mieux reconnaître ce métier.

Au congrès national, faire avancer les mandats du SNES-FSU concernant les AESH nous tenait à cœur. La FSU porte depuis plusieurs années la demande d'un corps de catégorie B pour les AESH. Le congrès académique de Nîmes, en février, s'était prononcé pour que le SNES-FSU revendique une Obligation Règlementaire de Service hebdomadaire (ORS) de 24 heures pour les AESH à plein temps, impliquant une reconnaissance du travail de formation et d'échange avec le reste de la communauté éducative. Nous portons aussi la nécessité que les AESH à temps partiel forcé puissent bénéficier de vrais mi-temps thérapeutiques.

Le congrès national a été l'occasion d'échanges sur ces sujets avec des AESH et des personnels du second degré d'autres académies. Collectivement, grâce aux arguments des délégué·es de plusieurs académies, nous avons convaincu tout le monde : le SNES-FSU défendra dorénavant ce mandat de 24 heures hebdomadaires avec élève(s) pour un temps plein. Le métier d'AESH ne doit plus être synonyme de précarité et doit être reconnu. A tous les niveaux, nous allons continuer à nous mobiliser pour faire des collèges et des lycées des lieux d'éducation vraiment inclusifs dans le respect des métiers de celles et ceux qui oeuvrent pour notre école publique, laïque et inclusive.

Claire Borde, secrétaire départementale du s2 de l'Aude



Pendant le Congrès, le Mardi 19 mars, s'est déroulée une journée nationale de grève et de manifestation contre l'austérité, la revalorisation générale et sans contre-partie des salaires. A la fin du cortège, Sophie Vénétiay a tenu un discours improvisé. Elle en a profité pour taper sur la politique du gouvernement dans l'éducation nationale et la Fonction Publique.

Le 93 en mobilisation de longue durée pour le service d'éducation.



Le Congrès a voté à l'unanimité une motion de soutien au 93. La lutte des personnels d'éducation du 93, s'inscrit dans la continuité du plan d'urgence réclamé depuis décembre par les enseignant-es, après que l'intersyndicale a rendu publique une enquête montrant l'ampleur des besoins en Seine-Saint-Denis. « Depuis le 26 février, les établissements du premier et du second degré, enseignants, personnels et parents sont engagés dans un bras de fer avec le ministère. C'est un mouvement puissant qui, s'il n'est pas encore victorieux, est d'ores et déjà une réussite et une fierté ». Après quatre semaines de lutte, le 93 n'avait pas encore fait sa rentrée depuis ce 26 février ! Manque criant d'enseignant-es, de CPE, d'AED, d'AESH, mais aussi des établissements dans un état catastrophique avec des passoires thermiques, des plafonds qui tombent, des fuites d'eau... L'intersyndicale exige deux collectifs budgétaires dédiés pour un montant de 358 millions d'euros pour créer 5 000 postes d'enseignant-es, 175 de CPE, 650 AED, 2200 AESH. Une situation qui fait au final écho à celle que subit l'ensemble du service public. « Le SNES et la FSU dans toute leur histoire ont toujours été forts parce qu'ils incarnent un syndicalisme de lutte ». C'était également tout le sens du discours de Sophie Vénétiay qui a fustigé « une École devenue un objet politique ». « L'École de Maignon avec un Gabriel Attal toujours aux manettes, bien loin de l'école de l'ambition que porte le SNES-FSU ». Servons-nous de ce modèle de mobilisation pour obtenir de réelles avancées pour l'école publique, les personnels et la jeunesse.

Soirée festive avec Frédéric Fromet.



J'adooore...Les professoors !

Lors de la soirée festive, Frédéric Fromet, accompagné à l'accordéon et au piano par François Marnier, a été unanimement reconnu par les syndiqué-es du SNES-FSU. Il se définit comme concepteur de chansons vaches. Il s'est fait connaître par sa chanson

d'actualité sur France Inter.

Qu'est-ce qui vous a fait accepter l'invitation de vous produire dans un congrès d'enseignant-es ?

J'ai rencontré Alain (ndlr le secrétaire académique du SNES Poitiers) au festival Jean-Ferrat à Antraigues-sur-Volane l'été dernier. Il m'a sollicité à la fin de mon concert pour me produire à La Rochelle, devant des syndiqué-es. D'habitude, je refuse tous les événements privés, mais pour des profs, je m'en serais voulu de ne pas faire une exception.

Et pourquoi ?

Je ne veux pas faire le fayot mais j'ai une vraie admiration pour le métier d'enseignant. Petit, je voulais même devenir instit. Et puis j'ai plein de profs dans ma famille, ma sœur est professeur d'histoire-géographie à La Réunion. Apprendre à écrire et lire aux élèves, transmettre la culture est selon moi fondamental. Comme j'ai joué pour la CGT, Sud, FO, la CFDT il me manquait le SNES pour compléter mon intersyndicale. Finalement je bouffe à tous les râteliers. Mais rassurez-vous je ne me suis jamais produit devant le Medef!

En fait nous faisons un peu le même métier en jouant avec les mots pour faire passer un message ?

Laissez-moi réfléchir... c'est vrai, mais je suis juste ici pour rigoler. Comme vous ? Plus sérieusement avec des chansons on peut faire passer plus facilement des messages. Nous avons des causes communes : j'ai beaucoup écrit sur Blanquer et dernièrement sur Oudéa-Castera. Bon pour cette dernière j'avoue c'était facile, trop facile. Finalement j'aurais dû la défendre ! J'attends maintenant Belloubet au tournant. Et puis les profs aiment bien les chansons. Elles rythment souvent vos manifs. J'ai même entendu les miennes accompagner vos pas sur les pavés. Ah ! ça vous change de Manu Chao ! C'est un peu mon heure de gloire. J'espère que vous avez apprécié le répertoire spécial, que dis-je unique, que je vous ai présenté hier soir. J'y ai mis tout mon cœur surtout pour « la chanson-dictée ». Ça été un grand plaisir de partager ce moment avec vous.

Source : Journal du Congrès

APRÈS LE CONGRÈS NATIONAL, LES ÉLECTIONS INTERNES DU SNES-FSU : CA NATIONALE, CA ACADÉMIQUE, BUREAUX DES S2, RETRAITÉ-ES.

VOTES DU LUNDI 13 MAI AU MARDI 4 JUIN 2024



Le congrès national qui s'est tenu en mars dernier à La Rochelle a doté le SNES-FSU de nouveaux mandats. Après cette phase d'élaboration collective de notre corpus revendicatif, vient l'élection des équipes militantes qui auront la responsabilité pour les trois prochaines années de le faire partager au plus grand nombre de collègues. Du 13 mai au 4 juin, toutes et tous les adhérent·es du SNES-FSU sont appelé·es à voter pour des camarades regroupé·es par courant de pensée et élire ainsi les membres de la Commission administrative nationale (CAN).

Le SNES-FSU est un syndicat de catégories, vous avez donc un second vote à émettre sur le même bulletin pour un·e secrétaire de catégorie. Vous trouverez dans le **supplément à l'US n°844 du 20 avril 2024**, les listes des quatre courants de pensée avec leur texte d'orientation.

En plus de contribuer à la démocratie interne du SNES-FSU, vous affirmez en choisissant une liste votre attachement au pluralisme inscrit dans ses statuts.

Dans la plupart des académies, des scrutins sont concomitants pour renouveler les instances des sections académiques (CA du s3) et/ou les bureaux départementaux des s2. Construire les rapports de forces, organiser les luttes et porter les revendications dans toutes les instances exigent des militant·es démocratiquement élu·es par les adhérent·es.

Règlement électoral académique.



Conformément au règlement intérieur du S3 de Montpellier et aux règlements intérieurs des quatre S2 de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, les élections pour le renouvellement de la CA académique (CAA), des bureaux départementaux et du secrétariat des retraités auront lieu **du lundi 13 mai au au mardi 4 juin 2024**.

Les secrétaires départementaux (ou leur représentant) ainsi que les représentants académiques des retraités, sont membres de droit de la CA, avec voix délibérative.

Sont électeurs : tous les syndiqués à jour de leur cotisation au moment du vote.

Le vote est recueilli par consultation individuelle des syndiqués, dans le cadre du S1. La liste des électeurs du S1 est établie sous la responsabilité du secrétaire et du trésorier du S1.

Le vote est émis sous double enveloppe cachetée, à l'aide du bulletin de vote de la page suivante, avec émargement obligatoire de l'enveloppe extérieure et de la liste d'émargement.

Chaque S1 reçoit une liste d'émargement et un procès-verbal de dépouillement. **Le dépouillement a lieu dans chaque établissement sous la responsabilité de la section, dès la clôture du vote.**

Le proces-verbal de dépouillement et la liste d'émargement sont impérativement expédiés au S3 par la poste, dès le dépouillement. **Attention : le PV de dépouillement doit être accompagné de la liste d'émargement sous peine d'annulation des votes de l'établissement.**

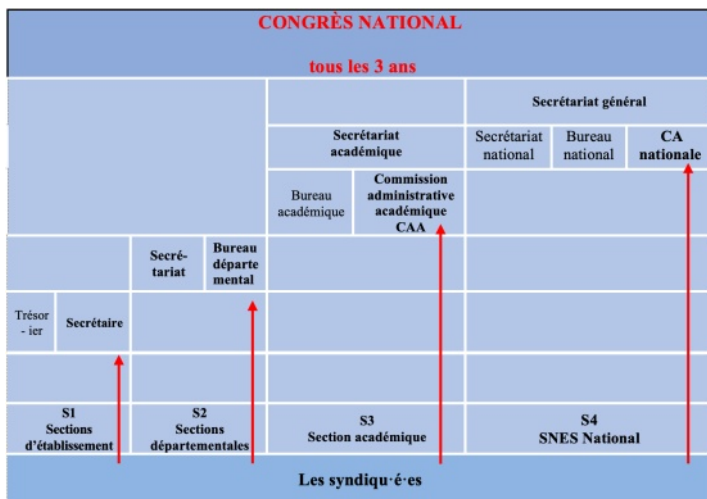
Cas particuliers

- **Les syndiqués exerçant au moment du vote dans un établissement différent de celui où ils ont payé leur cotisation** (TZR rattachés, etc...) votent dans le S1 où ils exercent après inscription sur la liste électorale par le secrétaire du S1 qui procède aux contrôles nécessaires auprès du S1 d'origine et du S3.

- **Les syndiqués retraités et isolés votent par correspondance** : bulletin de vote à découper, à mettre dans une enveloppe sans mention et cachetée, cette dernière étant insérée dans une 2e enveloppe comportant au verso le nom de l'expéditeur et sa signature, et au recto en haut à gauche, la mention « **élection CA retraité (ou isolé)** », et à **poster au plus tard le mardi 4 juin 2024 à l'adresse du SNES : Enclos des Lys, Bât. B, 585 rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier.**

Tous les isolés, pour l'élection du bureau du S2, choisissent une liste dans la colonne du département de leur résidence.

- **Seuls les retraités votent dans le cadre 3.**



→ élisent

BULLETIN DE VOTE

VOTES CA NATIONALE				
1^{er} VOTE : « Orientation » pour une seule des listes ci-dessous				
ENTOUREZ LE TITRE DE LA LISTE DE VOTRE CHOIX	Unité et Action	École Émancipée	Émancipation	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
2^{ème} VOTE : « Catégories » pour votre catégorie				
ENTOUREZ D'UN TRAIT BIEN APPARENT UN ET UN SEUL GROUPE DE CANDIDATS	Unité et Action	École Émancipée	Émancipation	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
CATÉGORIES				
AGRÉGÉ·E·S	T : LUIS J. S : BERTHELOT L.	T : BLANCH D. S : HELOU C.	T : BOGNON M. S : ABA E.	T : MIGNOT Y. S : LIONS C.
CERTIFIÉ·E·S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : OCHANDO M. S : MEYSSONNIER T.	T : BOCHEREAU N. S : MOUSSET N.	T : ALOUSSI R. S : GOUBAILLON L.	T : TOURNEUR C S : LACOUDRE F.
NON-TITULAIRES	T : HAFFNER E. S : PESCHARD F.	T : DEHAS F. S : BLOOMER-LUDWIG R.	T : MAMARBACHI N. S : BEYLARD E.	
CPE	T : MACE C. S : RALUY O.	T : GARNIER-ROUSSILHE C. S : BEKHTARI N.	T : DUBACQ P. S : LE BOHEC C.	
Psy-ÉN EDO	T : DURIEZ G. S : BERTAUD F.	T : FARADONI E.	T : DELIGNY A. S : HOPITAL M.N.	
RETRAITÉ·E·S	T : MOROS M.L. S : LAINE P.	T : PIATTI M. S : FERNANDEZ M.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.	T : DANRY E. S : LEFEBVRE J.
ÉTUDIANT·E·S- SURVEILLANT·E·S, personnels de vie scolaire	T : CASSAND V. S : PLOUVIEZ K.	T : BLANQUET-LEMARCHAND F. S : PORTAL J.	T : BEN ABDALLAH H. S : BEN MOULOU M.	
VOTES CA ACADÉMIQUE ET BUREAUX DÉPARTEMENTAUX				
3^{ème} VOTE : CA ACADÉMIQUE (S3)				
ENTOUREZ LA CASE CHOISIE	UNITÉ ET ACTION et sans tendance		ÉCOLE ÉMANCIPÉE et Sympathisant·e·s	
	Stéphane AUDEBEAU Elsa BERNARDY Hervé FUMEL	Mireille GUIBERT Sarah LETOUZEY Arnaud ROUSSEL	Marguerite POULAIN Dominique BLANCH Carole CALMELS	Pedro GERVAS-PEREZ Véronique GUILLOT Cédric PEIGNOT
4^{ème} VOTE : BUREAUX DES SECTIONS DÉPARTEMENTALES (S2)				
ENTOUREZ LA CASE CHOISIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	FRONT UNIQUE
AUDE	<i>(Liste U&A et sans tendance)</i> Claire BORDE Magali NAPPEZ	<i>(Liste ÉÉ et Sympathisant·e·s)</i> Dominique BLANCH Véronique GUILLOT	Youri LE JANNOU Diane RICHARD	
GARD	Jérôme AMICEL Anna FERRIER			
HÉRAULT	Diane ARVIEU Carole NEJJARI	<i>(Liste ÉÉ et Sympathisant·e·s)</i> Marguerite POULAIN Carole CALMELS		Frédéric ROBERT Lyliya MESSAOUI
PYRÉNÉES ORIENTALES	Ignacio VALENZUELA Isabelle SANCHEZ			
5^{ème} VOTE : CONCERNE UNIQUEMENT LES RETRAITÉS				
ENTOUREZ LA CASE CHOISIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	
	Jean-Yves BARBIER Raymond LABORIE	Laurence PILLOY Bernard CANAL	Rosine CHARLUT Pierre BERGÈS	

UNITÉ ET ACTION

Pour un syndicalisme de masse, unitaire, de luttes, de conquêtes et de transformation sociale.



Le renouvellement des instances du SNES-FSU se fait dans un contexte d'attaques gouvernementales tous azimuts contre le service public d'éducation, nos missions et nos statuts.

Unité et Action, courant de pensée majoritaire au SNES-FSU milite au quotidien, au plus près de la profession, pour obtenir des avancées pour les personnels et le service public, sans perdre de vue l'objectif d'une transformation profonde de la société. Cette ambition nécessite de rassembler dans l'action le plus grand nombre de personnels, et d'organisations syndicales, sans en rabattre sur nos revendications. Aux côtés de Sophie Vénéritay, en votant U&A, vous renforcerez cette orientation pour les trois prochaines années.

Contre les attaques tous azimuts : rassembler, débattre et agir sur tous les fronts.

La situation politique est marquée par des attaques d'une immense brutalité contre les services publics, en particulier celui d'éducation (Pacte, choc des savoirs, réforme de la formation des maîtres...), contre la protection sociale et contre tout le système de solidarité. Le statut des fonctionnaires est attaqué. Le gouvernement de plus en plus illibéral n'hésite pas à attaquer les libertés individuelles en

mettant à mal le principe républicain du droit du sol, en développant la surveillance des citoyens sous couvert de lutte contre le terrorisme. Refusant de lutter contre les inégalités sociales, il prend au contraire des mesures les renforçant : fiscalité en faveur des plus riches, stigmatisation des chômeurs, réduction des droits des travailleurs, fermeture de l'accès du plus grand nombre au lycée et à l'enseignement supérieur. C'est bien une petite caste qui s'enrichit au détriment du plus grand nombre et qui favorise au quotidien la montée des idées extrémistes.

Contre le tri social de nos élèves et la fin de la démocratisation de l'école.

Notre première responsabilité est de redonner confiance dans l'action collective. Dans l'éducation, le combat engagé collectivement contre la mise en place du « choc des savoirs » et les groupes de niveaux qui organisent le tri social de nos élèves et l'orientation précoce en milieu professionnel, et la mobilisation construite par le SNES-FSU, dans un cadre syndical unitaire, avec les représentants des parents d'élèves, démontre la capacité à agir collectivement pour contrer une attaque hautement idéologique. U&A poursuit le combat pour les salaires et le pouvoir d'achat et l'amélioration des carrières des personnels d'enseignement, d'éducation, de psychologie et AESH. Il poursuit son combat pour de meilleures conditions d'exercice des métiers, passant notamment par la baisse du nombre d'élèves à prendre en charge et des effectifs dans les classes.

Pour la défense des statuts de la Fonction Publique.

Face au renforcement du pouvoir des chefs d'établissement en particulier dans le domaine pédagogique, U&A défend la qualification de cadre des personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie, concepteurs de leur métier. Concernant la fonction publique, la question de l'intérêt général se pose et le fonctionnaire indépendant des pressions de tous ordres est au cœur de notre modèle. Les attaques sur les statuts, les rémunérations, la logique du contrat et la privatisation de certains services publics en disent long sur les ambitions gouvernementales contre lesquelles nous devons collectivement nous mobiliser.

Voter U&A, c'est construire avec les personnels nos revendications et créer, dans la recherche de l'unité, le rapport de forces nécessaire pour engranger des avancées.

Voter U&A, c'est continuer à faire du SNES-FSU le premier syndicat du second degré, proche des personnels, qui travaille et porte avec eux leurs revendications et qui intervient dans le débat public.

Voter U&A, c'est approuver un syndicalisme de lutte et de transformation sociales qui allie discussions sans concession et action, qui recherche l'unité d'action et travaille au rassemblement des forces syndicales partageant cette orientation.

Stéphane AUDEBEAU, Elsa BERNARDY, Hervé FUMEL, Mireille GUIBBERT, Sarah LETOUZEY, Claire POUS, Arnaud ROUSSEL

CA du S3

Stéphane AUDEBEAU
Elsa BERNARDY
Hervé FUMEL
Mireille GUIBBERT
Sarah LETOUZEY
Arnaud ROUSSEL
Marc MOLINER
Diane ARVIEU
Carole NEJJARI
Guillaume MARSAULT
Laurence GAUTIER
Emmanuel BOIS
Cyril GARCIA
Magali VINCENT
Carol CIAMPI
Patrick BORDE
Tifenn LE MARTELOT
Raymond LABORIE
Cendrine GONOD
Anne-Sophie JOUTEL
Jean JOURNET
Claire CHARBONNEAU-
Marie-Laure CONSEIL-NEVEU
Isabelle LEVASSEUR
Monique GAY
Maya AMER MOUSSA
Jerome AMICEL
Hugo BAR
Julien BARBIER
Christophe BENOIT
Aurelie BENHAMOU
Claire BORDE
Cécile CHÉNÉ
David CRUNELLE
Florence DENJEAN-DAGA
Bernard DUFFOURG
Anna FERRIER
Charlotte GEHIN
Clémence GOURET
Bertrand HUMEAU
Thierry JOUVE
Catherine KAWA
Sandrine LABILE
Alexandre LASNEL
Marion LAVAL
Delphine LECUREUIL
Maguelone MARC
Stéphanie MAS
Jean Marie MASSA
Estelle MICHEL
Christine MUNOZ
Géraldine MORALES
Guillaume PALANCHON
Pauline PEREIRA
Guillaume REX
Sandrine RIVES DI GIUSTO
Christine SAINT-JOANIS
Isabel SANCHEZ
Thomas SANTUCCI
Hélène TALAGRAND
Tiffany THELLIER
Florence THIEBAUT
Ignacio VALENZUELA
Richard VASSAKOS
Myriam VIALANEIX
Isabelle VOLLE

Liste UA et sans tendance

Lycée Joliot-Curie-Sète
Lycée Feuillade-Lunel
Lycée Chaptal-Mende
Lycée Marc Bloch-Sérignan
Lycée Anthonioz De Gaulle-Milhaud
Collège Marie Curie-Pignan
Lycée Jean Lurçat-Perpignan
Collège Philippe Lamour-La Grde Motte
Lycée Joseph Vallot-Lodeve
Lycée Simone Veil-Gignac
Lycée Lamour-Nîmes
Lycée Daudet-Nîmes
Lycée Feuillade-Lunel
Lycée Victor Hugo-Lunel
CPE-Collège Paul Valéry-Roquemaure
Collège Alain-Carcassonne
Lycée Anthonioz De Gaulle-Milhaud
Retraité -Montpellier
PSYEN-CIO Lunel-Lunel
Collège Feuchères-Nîmes
Retraité Villeneuve Les Maguelonne
Collège Vallée Verte-Vauvert
Collège Lo Trentanel-Gignac
AESH-Collège L.Michel-Ganges
Retraitée-Montpellier
Lycée Philippe Lamour-Nîmes
Lycée philippe Lamour-Nîmes
Collège Paul Langevin-Elne
Lycée Henri IV-Béziers
Lycée Henri IV-Béziers
Lycée Jean Mermoz-Montpellier
Collège Varsovie-Carcassonne
Lycée Jules Guesde-Montpellier
Collège Le Bosquet-Bagnols sur Cèze
Lycée Dhuoda-Nîmes
Retraité -Montpellier
Collège F. Desmons-St Génies de Malgoirès
Lycée feuillade-Lunel
Lycée Peytavin-Mende
Lycée Dhuoda-Nîmes
Collège F. Desmons-St Génies de Malgoirès
Collège Pic St Loup-St Clément de Rivière
AESH Collège Anglade-Lézignan Corbieres
Collège Anglade-Lézignan Corbieres
Collège Racine -Alès
Lycée Jules Guesde-Montpellier
Collège Jules Ferry-Montagnac
Collège les Fontanilles-Bouillargues
Lycée Jean Monnet-Montpellier
CPE Collège Lou Redounet-Uzes
Lycée Jacques Prevert-St Christol Lez Alès
Lycée Arago-Perpignan
Collège Joffre-Rivesaltes
Collège P Casals- Cabestany
Lycée Jean Monnet-Montpellier
Lycée Germaine Tillion-Castelnaudary
Lycée Joffre-Montpellier
Lycée Rosa Luxemburg-Canet en Roussillon
Collège Les Oliviers-Nîmes
Collège Henri Rouvière-Le Bleygard
Collège Jean Bène-Pézenas
Lycée Daudet-Nîmes
Collège P Langevin-Elne
Lycée Marc Bloch-Sérignan
Lycée Jules Fil-Carcassonne
Lycée Peytavin-Mende

S2 AUDE

Claire BORDE
Magali NAPPEZ
Hélène MAILLOT
Sandrine LABILE, AESH
Caroline THOMAS
Patrick BORDE
Sandrine RIVES DI GIUSTO

Liste Unité et Action et Sans Tendance

Collège Varsovie-Carcassonne
Collège Alain-Carcassonne
Clg Les Fontanilles-Castelnaudary
Clg J. Anglade-Lézignan Corbières
Collège Le Bastion-Carcassonne
Collège Alain-Carcassonne
Lycée G. Tillion-Castelnaudary

S2 GARD

Jérôme AMICEL
Anna FERRIER
Tifenn LE MARTELOT
David CRUNELLE
Stéphanie MAS
Emmanuel BOIS
Marion LAVAL
Delphine PAGES
Laurence GAUTIER
Marine MARC
Romain BRISSAC
Anouk LALOYAUX
Thomas SANTUCCI
Maya AMER MOUSSA
Thierry JOUVE
Carol CIAMPI
Bertrand HUMEAU
Cécile HERNANDEZ
Vincent CANNAS
Camille BAILLY
Isabelle VALENTIN
Isabelle BOZA
Christine MUNOZ
Henri JABOT

Liste Unité et Action

Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Clg F. Desmons - St-Génies-de-Malgoirès
Lycée De Gaulle-Anthonioz - Milhau
Collège Le Bosquet - Bagnols-sur-Cèze
Collège Les Fontaines - Bouillargues
Lycée Alphonse Daudet - Nîmes
Collège Jean Racine - Alès
PIAL Collège Les Fontaines - Bouillargues
Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Collège Jean Moulin - Alès
Collège - Lédignan
Collège La Gardonnenque - Brignon
Collège Les Oliviers - Nîmes
Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Clg F. Desmons-St-Génies de Malgoirès
Collège P.Valéry - Roquemaure
Lycée Dhuoda-Nîmes
Lycée Albert Camus - Nîmes
Clg Federico Garcia Lorca - Bellegarde
ZR Nîmes
Collège Les Oliviers - Nîmes
Collège Mont Duplan - Nîmes
Lycée J. Prévert - St-Christol-lez-Alès
S1 retraités

S2 HERAULT

Diane ARVIEU
Carole NEJJARI
Cyril GARCIA
Souad OAMAR
Maguelone MARC
Julien BARBIER
Jean-Baptiste VINCENSINI
Christine SAINT JOANIS
Mathieu CALUEBA
Jordan HOMPS
Christophe BENOIT
Delphine LECUREUIL
Denis FESTOR
Sébastien GROSJEAN
Saad BELLAJ
Didier LECHABLE
Milène CROUZET
Sandrine CAPO-MONTAZEAUD
Vanessa ESTEVE
Christine PERRET
Nabile BOURICHE
Elsa BERNARDY

Liste Unité et Action

Collège P. Lamour-La Gde Motte
Lycée Joseph Vallot-Lodeve
Lycée L. Feuillade-Lunel
Clg les Escholiers-Montpellier
Collège Jules Ferry-Montagnac
Lycée Henri IV- Béziers
Clg Croix d'Argent-Montpellier
Lycée Joffre - Montpellier
Collège Jean Jaurès-Mèze
Collège A. Rimbaud-Montpellier
Lycée Henri IV-Béziers
Lycée Jules Guesdes-Montpellier
Collège Simone Veil-Montpellier
Lycée A. Loubatières-Agde
Clg S. de Beauvoir-Frontignan
Clg la Petite Camargue-Lansargues
Lycée Jean Monnet-Montpellier
Lycée Jean Monnet-Montpellier
Collège F. Mitterrand-Clapiers
Collège F. Mistral-Pérols
Lycée Jean Mermoz-Montpellier
Lycée L. Feuillade-Lunel

S2 PO

Ignacio VALENZUELA
Isabel SANCHEZ
Guillaume PALANCHON
Marc MOLINER
Géraldine MORALES
Pauline PEREIRA
Hugo BAR
Audrey Matias Joly
Aurelia SIMON
Gérard GIRONELL
Cathy FELTZ

Liste Unité et Action

Collège P Langevin- Elne
Lycée R. Luxemburg - Canet en Roussillon
Collège Joffre - Rivesaltes
Lycée J. Lurçat - Perpignan
Lycée Arago Perpignan
Collège P.Casals- Cabestany
Collège P.Langevin Elne
Collège P.Langevin Elne
Collège les Alberes- Argeles sur Mer
Retraité PO
Retraitée PO

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Pour un syndicat de lutte, démocratique et féministe



Un syndicat combatif

Depuis 2017, nous affrontons des attaques **antisociales et liberticides** qui détruisent **les services publics**. La LTFP, les réformes des lycées, parcoursup, SNU, choc des savoirs et réforme des retraites suivent la **même logique libérale, discriminatoire et autoritaire** que celle qui s'attaque aux libertés, à l'hôpital ou à l'assurance chômage. Notre syndicat doit combattre ce libéralisme réactionnaire qui veut trier les adolescent·e·s, maltraite, appauvrit les personnels et **privatise** l'éducation nationale. Ainsi le SNES-FSU doit être :

Un syndicat de lutte

Offensif : Face à la politique de Macron qui flirte avec l'extrême droite, refusons la résignation ! Le SNES-FSU ne peut accompagner ces réformes en limitant la casse, il doit être à **l'initiative de la riposte** dans notre fédération (FSU) et les **collectifs**, ainsi que dans les **intersyndicales avec les syndicats de lutte et de transformation sociale**. Il doit oeuvrer **dans la FSU** à la création d'un nouvel outil syndical avec **la CGT et Solidaires**.

Innovant: Tout en conservant les modes d'action traditionnels que sont la grève et les manifestations, le SNES-FSU doit encourager les **nouvelles formes de luttes** en proposant des méthodes **d'auto-organisation** (occupation pacifique d'établissement, grève des examens, événements militants, participation à des

forums citoyens, etc.).

Protecteur: dans la défense des camarades sanctionné·es pour leur action militante car l'administration multiplie les sanctions disciplinaires et criminalise l'action syndicale.

Un syndicat au service des personnels

Dans la défense de leurs droits et dans l'accompagnement de leur carrière, et ce malgré l'affaiblissement du paritarisme, par nos militant·es qui doivent continuer à défendre les situations individuelles et collectives auprès de l'administration.

Un syndicat proche des précaires, contractuel·e·s, AESH, AED, stagiaires

L'éducation nationale produit toujours plus de précaires, exigeons leur titularisation! Le SNES-FSU doit rappeler ses obligations légales à l'État Employeur et réclamer une formation de qualité, un **salaire décent** et un **statut** pour toutes et tous. L'école émancipée demande la création d'un **nouveau corps de fonctionnaires** pour les AEDs au-delà de la mise en place des CDI. Le SNES-FSU doit lutter pour une **vraie politique d'inclusion**, ce qui passe par une formation et une **revalorisation des AESH**, par le rejet du projet d'ARE mais aussi par la présence de médecins scolaires et d'une médecine du travail, par une diminution des effectifs des classes.

Un syndicat exemplaire, qui refuse toutes les discriminations

Nos pratiques ne sont pas imperméables aux stéréotypes

présents dans la société. Pour être crédible dans son projet de transformation sociale, le SNES-FSU doit oeuvrer afin que discriminations et inégalités de la société ne se reflètent pas en son sein. Il doit identifier les discriminations présentes et les déconstruire pour garantir que les minorités de genre, les personnes racisées, handicapées et toutes les victimes de discrimination puissent prendre toute leur place dans le SNES-FSU.

Un syndicat démocratique

Le SNES-FSU se doit d'être une structure **plurielle**, ouverte au débat, ce qui suppose **un plein exercice du droit de tendance**. Il y gagnera en diversité, en réactivité. Partage équitable concerté et transparent des décharges, co-animation, co-secrétariats, ouverture de bureaux élargis à des militant·es de terrain doivent rentrer dans le fonctionnement de tous nos départements.

Si vous partagez les positions du SNES-FSU, mais souhaitez le voir plus combatif et plus innovant dans ses moyens d'action afin de lutter contre le rouleau compresseur libéral, autoritaire et réactionnaire qui détruit l'éducation nationale, maltraite et prolétarise ses personnels :

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR
LA LISTE DE L'ÉCOLE
ÉMANCIPÉE**

Carole CALMELS, Dominique
BLANCH.

CA du S3

Liste ÉÉ et Sympathisant·e·s

POULAIN Marguerite	Lycée Paul Valéry-Sète
BLANCH Dominique	Lycée Louise Michel-Narbonne
CALMELS Carole	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
GERVAS PEREZ Pedro	Cité scolaire André Chamson-Le Vigan
GUILLOT Véronique	Collège J. Anglade-Lézignan-Corbières
PEIGNOT Cédric	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
VEY William	Lycée Jean Monnet-Montpellier
MARCHINA Bastien	Lycée Auguste Loubatières-Agde
COSTE Jacques	Collège les Mailheuls-Coursan
CASTRE Doris	PsyEn EDO CIO-Béziers
SARDA Françoise	Lycée Joffre-Montpellier
RAMON Alix	Collège Victor Hugo-Narbonne
PETER-NORTH Laurence	Lycée Joffre-Montpellier
GARDE Bruno	Collège La Nadière-Port La Nouvelle
CILIA Marie	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
GARABEDIAN Catherine	Collège F. Villon-St Gély du Fesc
DINAR BAKIOUI Thérèse	Lycée Ernest Ferroul-Lézignan-Corbières
KINACH Hélène	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
PLEGADES Jérôme	Collège les Mailheuls-Coursan
HIRN Anne	Lycée Louise Michel-Narbonne
BEN SADOUD Delphine	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
PETIT Delphine	Collège Vincent Badie-Montarnaud
THOMAS Catherine	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
WAGENER Laurent	Lycée Docteur Lacroix-Narbonne
HERMET David	Lycée Georges Clémenceau-Montpellier
BRIDAI Pascale	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
SENPAU-ROCA Béatrice	Lycée Louise Michel-Narbonne
MORLIÈRE Lucette	Lycée Paul Valéry-Sète
PIERALLINI Mélina	Lycée Jean Mermoz-Montpellier
PILLOY Laurence	Retraité
CANAL Bernard	Retraité
PILLOY Jean	Retraité
MOLLEX Colette	Retraité
SCHROEDER François	Retraité
HIMEUR Odile	Retraité
GOSSEZ Catherine	Retraité

S2 AUDE

Liste ÉÉ et Sympathisant·e·s

BLANCH Dominique, Lycée Louise Michel, Narbonne
 GUILLOT Véronique, ULIS, Clg J. Anglade, Lézignan Corbières.
 RAMON Alix, Collège V. Hugo Narbonne.
 COSTE Jacques, Collège les Mailheuls, Coursan.
 HIRN Anne, AESH, Lycée Louise Michel, Narbonne.
 WAGENER Laurent, Lycée Lacroix, Narbonne
 GARDE Bruno, Collège La Nadière, Port la Nouvelle.

S2 HERAULT

Liste ÉÉ et Sympathisant·e·s

POULAIN Marguerite, Lycée Paul Valéry Sète
 CALMELS Carole, Lycée Jean Mermoz Montpellier
 VEY William, Lycée Jean Monnet Montpellier
 PEIGNOT Cédric, Lycée Jean Mermoz Montpellier
 CASTRE Doris, PsyEn EDO CIO Béziers
 MARCHINA Bastien, Lycée A. Loubatières Agde
 SARDA Françoise, Lycée Joffre Montpellier
 CILIA Marie, Lycée Jean Mermoz Montpellier
 PETER-NORTH, Laurence, Lycée Joffre Montpellier
 KINACH Hélène, Lycée Jean Mermoz Montpellier
 GARABEDIAN Catherine, Collège F. Villon St Gély du Fesc
 THOMAS Catherine, Lycée J. Mermoz Montpellier
 CANAL Bernard, Retraité
 PILLOY Laurence, Retraité
 PILLOY Jean, Retraité

ÉMANCIPATION

Pour un SNES qui gagne, une alternative syndicale est nécessaire !



Après sa victoire sur les retraites, Macron et son gouvernement

généralisent leurs attaques : dans l'Éducation « le choc des savoirs » vise à désagréger l'école publique et les statuts avec des milliers de suppressions de postes en perspective avec le plan d'austérité de 10 puis 20 milliards d'euros, dont 700 millions d'€ de coupes budgétaires annoncés cette année pour l'Éducation nationale ; dans la Fonction publique, un projet de loi menace les garanties statutaires ; dans le reste de la société, c'est l'évolution vers un État autoritaire et xénophobe, le "réarmement" militaire et idéologique (augmentation des dépenses pour la guerre, SNU pour la jeunesse), la répression contre les mouvements sociaux et les luttes écologistes...

Pour y faire face, nous proposons une orientation anticapitaliste

Nous défendons une **école publique égalitaire et laïque**, fondée sur le droit à l'éducation pour tous les jeunes, non ségrégative et sans hiérarchie entre les savoirs, favorisant le développement de l'esprit critique...

Cela suppose **l'abrogation ou le retrait de toutes les contre-réformes** du pouvoir macroniste, parmi lesquelles la création de "groupes de soutien" au collège : groupes qui organisent le tri des élèves dès la fin de l'école primaire ce qui limitera leur futur accès au lycée, et qui font exploser le groupe classe, espace de coopération, d'entraide, de mixité sociale et de diversité au profit d'une conception individualiste de l'école.

Cela nécessite des **revendications unifiantes pour les personnels** telles que :

l'unification par le haut des **conditions de travail et des statuts**, la **diminution** du temps de travail, le **réemploi et la titularisation immédiate** de tous les non-titulaires, un plan de **recrutement et de formation** de personnels sous statut (enseignant.es, AED, AESH...), une augmentation uniforme des salaires en points d'indice et leur indexation sur l'inflation, la **baisse du nombre**

d'élèves par classe, la défense et l'extension de **l'éducation prioritaire**...

Pour faire aboutir ces revendications,

Le SNES doit s'appuyer sur la diversité des moyens d'action (blocages, occupation, désobéissance civile...) pour construire le rapport de forces, sans se limiter aux "journées d'actions" qui mènent à l'échec comme pour les retraites, et sans abandonner la centralité de la grève (y compris reconductible).

Le SNES doit favoriser la démocratie dans les luttes (AG unitaires et souveraines des personnels dans les établissements, qui se coordonnent à tous les niveaux) : le syndicalisme ne doit pas craindre l'auto-organisation et les collectifs de lutte, mais au contraire les susciter et les soutenir.

Le SNES doit favoriser les convergences entre le mouvement syndical et les luttes qui combattent le capitalisme : luttes antiracistes et féministes, contre les violences policières, "Soulèvements de la terre" et chez nous Laisse Béton Salvaza, Montagne Noire Avenir contre le golf de Fontiers, contre l'A69...

Le SNES doit impulser des pratiques de solidarité internationaliste, soutenir le droit à l'auto-détermination des peuples en lutte pour leur indépendance, comme le peuple palestinien.

Pour cela, votez pour la liste présentée par Émancipation !

**Rosine Charlut, rbcm@free.fr ,
www.emancipation.fr**

LISTE ÉMANCIPATION

Bureau de S2 de l'AUDE

Youri LE JANNOU	Lycée J. Ruffié LIMOUX
Diane RICHARD	Collège Grazaillès CARCASSONNE
Hélène JOUANNY	Lycée P. Sabatier CARCASSONNE
Jean-Luc BERNÈDE	Retraité
Marie Line NOVELLO	Retraitée
Jean-Luc BLANCHARD	Retraité
Rosine CHARLUT	Retraitée

FRONT UNIQUE

Le SNES doit se prononcer pour le retrait intégral du « choc des savoirs », refuser toute concertation sur les textes d'application et en exiger l'abrogation. Sur cette base, il doit organiser, d'ici la mi-mai, la montée massive des enseignants au ministère de l'Éducation nationale.

Les textes d'application du choc des savoirs ont été publiés à la veille du congrès national du Snes. Pour le gouvernement Macron-Attal-Belloubet, l'objectif est la remise en cause du droit aux études en particulier pour les jeunes des classes populaires. Pour eux, à l'issue du collège, le seul avenir serait d'être livrés au patronat comme apprenti. C'est aussi une véritable bombe à fragmentation qui permet au gouvernement de s'en prendre au statut des Professeurs des Ecoles et à celui des enseignants de collègue.

L'appel du congrès national du Snes, au lieu de proposer l'affrontement centralisé contre le gouvernement, a dressé toute une panoplie d'actions diversifiées, décentralisées, établissement par établissement.

Et à nouveau, comme pour le Pacte, la responsabilité est renvoyée aux équipes de chaque collège.

Pourtant le 7 mars, les enseignants de Seine-St-Denis avaient montré la voie en se rendant à 5 000 manifestants au ministère.

Une intersyndicale du 2nd degré a appelé à une nouvelle journée de grève le 2 avril. La grève du 1er février avait établi un véritable rejet du gouvernement et de sa ministre Oudéa-Castéra. Au contraire les suivantes, de moins en moins suivies, n'ont fait que conforter le gouvernement.

Une chose est certaine : toute la stratégie de pseudo combats, combinée à la participation aux instances de concertation a toujours conduit aux défaites.

Ce n'est certainement pas en multipliant les journées de grève, les actions locales et diversifiées qui font porter la responsabilité sur les enseignants, que le retrait du « choc des savoirs » sera imposé.

Seule une réponse massive et centrale pourrait venir à bout de la détermination du gouvernement.

Le SNES doit se prononcer pour la convocation immédiate d'une manifestation centrale, à Paris, au ministère de l'Éducation Nationale, pour la mi-mai.

La poursuite et l'amplification de la politique criminelle d'Israël à Gaza et en Cisjordanie confirment les termes de la motion FU présentée au Cdfn de la FSU de janvier.

« La FSU condamne l'entreprise génocidaire que l'État d'Israël mène contre le peuple palestinien à Gaza, et le nettoyage ethnique en Cisjordanie et dans toute la Palestine.

Elle se prononce :

- Inconditionnellement du côté du peuple palestinien, peuple opprimé.

- Contre l'État d'Israël, État raciste, colonial et meurtrier.

- Contre ses principaux soutiens : Biden, Sunak et Macron.

Elle considère que, pour venir en aide au peuple palestinien, il est de la responsabilité du mouvement ouvrier d'organiser le boycott effectif de l'État d'Israël. »

Au prétexte d'une prétendue lutte contre l'antisémitisme, le gouvernement Macron-Attal veut réduire au silence tous ceux qui dénoncent l'État criminel d'Israël, en particulier dans l'enseignement supérieur.

Le SNES doit se prononcer : pour l'arrêt des poursuites contre tous les militants de la cause palestinienne, en particulier des militants à Sciences Po Paris, pour l'arrêt des restrictions des libertés académiques et d'expression à l'Université.

Frédéric ROBERT
fredrobert19@yahoo.fr

LISTE FRONT UNIQUE

Bureau du S2 de l'Hérault

ROBERT Frédéric	Collège Françoise Giroud, Vendres
MESSAOUI Lyliia, AED	Lycée J. Mermoz, Montpellier
SOTO ORTIZ Raphaël, AED	Lycée Jean Mermoz, Montpellier
RAYMOND Chloé	Collège Françoise Giroud, Vendres
AMUTIO Prune, AED	Lycée Clémenceau, Montpellier
JOURNIAC Nicole	Retraitée
CAUMES Anna, AED	Lycée Jules Guesde, Montpellier
CHAUVIN Cédric	Lycée Auguste Loubatières, Agde
CLAUDEPIERRE Anaïs, AED	Lycée Jules Guesde, Montpellier
PEREZ Marion	Collège Françoise Giroud, Vendres
SAINT-RÉAL Margot, AED	Lycée J. Monnet, Montpellier

MOUVEMENT INTRA 2024

Vous avez déjà déposé sur Colibris votre demande de mutations ainsi que les pièces jointes.

La prochaine étape importante sera la vérification du barème retenu par le rectorat le 26 avril à compter de 17 h00 avec contestation et modification possible jusqu'au 12 mai.

Le 14 mai à 12h00, le rectorat affichera un barème définitif qui ne sera alors plus contestable.

Publication des résultats sur SIAM/I-Prof et par SMS : 7 juin (à partir de 14h)

CALENDRIER CARRIERES

Hors classe :

Date prévisionnelle des résultats annoncée par le rectorat le 10/06/24 pour tous les corps sauf les agrégés (résultats publiés par le MEN le 4 juillet 2024).

Classe exceptionnelle :

- **Saisie des avis IPR et Chefs d'établissement : du 22 avril au 24 mai.**

Si vous êtes éligibles (à partir du 5ème échelon de la HC des certifiés, CPE, PsyEN / à partir du 4ème échelon de la HC des agrégés), nous vous conseillons de solliciter, dès à présent, un rendez-vous avec votre chef d'établissement (accompagné de votre S1 si vous le souhaitez) afin de lui rappeler cette promouvabilité et de lui faire comprendre qu'il est nécessaire qu'il émette un avis « très favorable » afin que vous ayez une chance d'accéder à la classe exceptionnelle. En effet, un avis « favorable », même s'il ne reflète pas un caractère négatif, risque très fortement d'être insuffisant pour obtenir une promotion à la classe exceptionnelle. De la même manière, vous pouvez écrire à votre IPR pour lui rappeler votre carrière et l'importance de valoriser celle-ci par un avis "très favorable" afin d'obtenir la classe exceptionnelle. Vous pouvez également appuyer vos arguments sur les appréciations ou avis obtenus lors des précédentes campagnes d'accès à la classe

exceptionnelle ou à la hors-classe. Enfin, nous vous invitons à mettre / tenir à jour votre CV sur Iprof.

- **Consultation des avis : à partir du 10 juin**

- **Publication des résultats sur i-prof : 12 juillet (date prévisionnelle)**

Arnaud ROUSSEL

CAPA RECOURS RDV DE CARRIÈRE : rapide bilan.

La CAPA s'est tenue le mardi 27 février l'après-midi pour défendre 75 collègues qui contestaient leurs appréciations finales, soit un peu plus de 6 % des collègues ayant eu un rendez vous de carrière, en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente. Parmi les collègues, 18 % concernaient des collègues de Lettres soit trois fois plus que la moyenne.

Les commissaires paritaires du SNES-FSU, fidèles à leurs habitudes, ont défendu l'ensemble des dossiers des collègues.

Nous avons obtenu que l'ensemble des recours ayant 8 items excellent au moins soient directement réévalués à un avis excellent, sans discussion préalable !

Pour les autres dossiers, les commissaires paritaires ont le plus souvent mis en avant l'inadéquation entre les appréciations littérales souvent élogieuses et les avis finaux bien plus restrictifs.

Au final, plus de 87 % des dossiers agrégés, et presque 3/4 des dossiers certifiés ont obtenu une réévaluation de leur avis grâce à l'appui des élus du SNES et de la FSU.

Nous ne pouvons que pousser les collègues qui ne sont pas satisfaits de leur avis à faire des recours, en prenant conseil auprès de nos commissaires paritaires, qui demeurent à votre disposition.

A compter de l'année prochaine, le pourcentage de 30 % d'avis excellent ne sera plus contingenté au 3ème RDVC (il ne l'a jamais été pour les deux premiers), ce qui devrait permettre d'éviter d'étudier en CAPA des situations évidentes !

Guillaume MARSAULT et Arnaud ROUSSEL

Actions

Uni-es contre le choc des savoirs.

Continuons nos actions pour obtenir l'abrogation du nouveau projet de Macron et Attal en matière d'éducation : le « Choc des savoirs ». Du premier degré au lycée, il s'agit bien à la fois d'un retour en arrière sans précédent, en revenant sur les acquis de soixante ans de démocratisation sociale et scolaire et d'une remise en cause du sens de notre métier et des raisons pour lesquelles nous nous engageons au quotidien avec et pour nos élèves. Ce projet repose sur une conception profondément passiste et conservatrice de l'école, et une vision de la société rétrograde, celle de l'assignation sociale, dangereuse pour notre démocratie. Un pays où la jeunesse se trouve assignée à ses positions scolaires et sociales court un grave danger démocratique : hausse du désespoir et des rancœurs, divisions de la société et hausse des forces politiques d'extrême droite qui accompagnent toujours ces moments de crise.

Face à ces attaques multiples, **le SNES-FSU a donc proposé à l'intersyndicale un plan d'action complet pour le 3ème trimestre : grèves locales, réunions publiques, rassemblements, opérations « collèges morts », nuits des collèges et lycées, organisations pédagogiques ne triant pas les élèves... pour conduire à une grande journée nationale d'action le samedi 25 mai, avec les parents d'élèves contre le « Choc des savoirs », pour le choc des moyens et des salaires, pour l'École publique.**



Au collège et au lycée, bloquons le « Choc des savoirs »

Brider l'ambition et le parcours des élèves avec des personnels exécutants, sommés d'appliquer bonnes pratiques et prescriptions, empêchés de penser leur métier, moins experts et moins autonomes donc moins rémunérés : ne laissons pas faire !

- Suppression de postes** : Réduction des effectifs de l'Éducation nationale pour réduire le nombre de postes à créer d'ici 2030 au profit de la recherche. Réduction des effectifs de l'Éducation nationale pour réduire le nombre de postes à créer d'ici 2030 au profit de la recherche. Réduction des effectifs de l'Éducation nationale pour réduire le nombre de postes à créer d'ici 2030 au profit de la recherche.
- Pilotage par l'évaluation** : Évaluation des enseignants, évaluation collective standardisée, évaluation des enseignants, évaluation collective standardisée, évaluation des enseignants, évaluation collective standardisée.
- Standardisation des pratiques** : Pour garantir une égalité de territoires, les enseignants doivent être évalués sur la base de critères standardisés. Pour garantir une égalité de territoires, les enseignants doivent être évalués sur la base de critères standardisés.
- Désorganisation générale** : Évaluation des enseignants, évaluation collective standardisée, évaluation des enseignants, évaluation collective standardisée.
- Aucun vrai moyen à la rentrée** : Absence de financements supplémentaires, absence de financements supplémentaires, absence de financements supplémentaires.
- Groupe classe explosé** : Augmentation du nombre d'élèves par classe, augmentation du nombre d'élèves par classe, augmentation du nombre d'élèves par classe.
- Formation initiale appauvrie** : Réduction des heures de formation initiale, réduction des heures de formation initiale, réduction des heures de formation initiale.

Refusons et résistons !

Le SNES-FSU défend les personnels du second degré, leurs métiers et leurs missions pour émanciper tous les jeunes par les savoirs. Organisons partout la riposte, dans chaque réunion, dans chaque instance, avec les parents : retrouvez sur snes.edu les outils pour dire NON et défendre l'École publique !



SAMEDI 25 MAI, MANIFESTATION NATIONALE avec les parents d'élèves contre le "choc des savoirs"

